



L'UNION DES ARCHITECTES

CP - Projet d'ordonnance sur les Marchés Publics : réponse de M. Valls à l'Unifa

Objet: courrier de Manuel Valls du 15 juin 2015 en réponse à notre courrier du 18 mai 2015

Le courrier du Premier ministre, M. Manuel Valls, que nous avons reçu ce jour confirme "*l'attachement de son gouvernement au principe du concours dans les marchés publics, garants de la qualité de la maîtrise d'œuvre*" et souligne "*le rôle fondamental joué par les architectes dans la conception d'un cadre de vie innovant et de qualité*"

Il conclue en précisant que "*les dispositions spécifiques aux marchés de maîtrise d'œuvre seront maintenues dans les textes réglementaires d'application de l'ordonnance*"

Nous ne pouvons que nous réjouir de tels propos, mais **nous rappelons au gouvernement que ce "rôle fondamental des architectes" ne peut s'exercer que lorsque son indépendance est préservée.**

C'est ainsi que nous continuons à nous opposer à la généralisation des contrats globaux prévue dans l'ordonnance

D'autre part, nous serons extrêmement vigilants sur la rédaction des décrets d'application.